terces (25,000 fr.) la pièce, somme pour laquelle il aurait pu, ainsi que le faisait remarquer un plaisant, acquérir onze bibliothèques. Grâce au prix élevé de ces *servi litterarii*, c'était une spéculation avantageuse de faire instruire, dès leur enfance, les individus voués à l'esclavage. Cornélius Népos dit que Pomponius Atticus avait beaucoup d'esclaves instruits, de lecteurs habiles, et un grand nombre de *copistes*. « Il n'était pas jusqu'à ses valets de pied qui ne fussent en état de lire ou de copier au besoin. » La situation des esclaves lettrés était moins pénible que celle des autres esclaves. On tenait à eux comme à une chose de prix; on les ménageait, on se les attachait davantage en les affranchissant. Les correspondances de Cicéron et de Pline le jeune montrent de quels soins on les entourait s'ils tombaient malades. Pline envoya successivement en Egypte et dans le Frioul un de ses affranchis lettrés, atteint d'une maladie de poitrine. Outre les esclaves lettrés, il y eut aussi les *copistes* de profession, le plus souvent libraires en même temps; car la profession de libraire ne fut pas d'abord distincte de celle de *copiste*, et l'écrivain vendait les livres qu'il avait transcrits, comme aujourd'hui certains imprimeurs, qui ont aussi un magasin de librairie, vendent les livres qu'ils ont imprimés; de là vient que le mot *librarius*, qui désignait les *copistes*, fut ensuite appliqué aux libraires. « De même que chez les Grecs, dit Vossius, dans ses *Commentaires sur Catulle*, l'écrivain (*bibliographus*), le relieur (*bibliopegus*), le marchand (*bibliopola*), n'étaient qu'une seule et même personne; de même, à Rome, ces trois emplois étaient réunis entre les mains de celui qu'on appelait *librarius*. Lorsque le *librarius* appartenait à un maître, le maître faisait commerce des livres copiés par son esclave; Atticus, l'ami de Cicéron, était un grand trafiquant de livres, et il paraît que ce commerce lui rapportait d'assez beaux bénéfices. Plus tard, des *copistes* affranchis vendirent pour leur compte, et arrivèrent peu à peu à se restreindre uniquement à cette partie; c'est ainsi que les libraires ont pris naissance. Les *copistes* se servaient, pour écrire, d'un roseau taillé en pointe et fendu par le bout. L'encre qu'ils employaient était composée de suie, de résine brûlée et d'une partie de gomme ou de sépia de couleur noire. Cette encre était contenue dans de petits vases de forme cylindrique, ayant une anse sur un de leurs côtés pour les prendre. » La profession de *copiste* fut donc, dans le principe, exercée principalement par des affranchis et des étrangers; la plupart des noms de *copistes* qui nous ont été conservés sont grecs. Le fameux édit de Dioclétien sur le *maximum* devait renfermer les prix payés aux *copistes*. Malheureusement la pierre est mutilée à l'endroit où étaient inscrits le prix du parchemin et le salaire de l'écrivain. On peut toutefois y voir que ce salaire était évalué par cent lignes. Une inscription latine, publiée par Gruter, atteste qu'il y avait aussi des femmes *copistes*. En l'année 231, lorsque Origène entreprit la révision de l'Ancien Testament, saint Ambroise lui envoya des diacres et des vierges exercés dans la calligraphie. A la fin du ve siècle, saint Césaire établit dans la ville d'Arles un couvent de femmes, et leur prescrivit de s'occuper à copier des livres à des heures déterminées.

Les *copistes* qui transcrivaient les anciens ouvrages sont appelés, dans les écrivains de la basse latinité, *antiquarii*. Cette occupation nécessitait en effet certaines études préliminaires, qui avaient surtout pour but le déchiffrement des vieilles écritures.

Au moyen âge, avant la découverte de l'imprimerie, et jusqu'au commencement du xvie siècle, où cet art devint d'un usage général en Europe, beaucoup d'hommes exercèrent le métier de *copistes*, sans parler des moines, pour lesquels copier des manuscrits était une règle et un devoir. Le mot de *clerc* (*clericus*) désigna longtemps les *copistes*, les religieux et les ecclésiastiques ayant été, pendant plusieurs siècles, à peu près seuls capables de transcrire les livres. Rome avait eu ses ateliers de *copistes*, écrivant sous la dictée d'un lecteur, ce qui permettait d'obtenir assez rapidement plusieurs exemplaires d'un même ouvrage. Au moyen âge, il ne pouvait en être de même; vu la rareté des livres, il parut plus important de posséder un seul exemplaire d'ouvrages différents, que plusieurs reproductions d'un même ouvrage. D'ailleurs, comme le fait remarquer l'auteur des *Curiosités bibliographiques*, les moines, ne pouvant consacrer à la transcription des livres qu'un petit nombre d'heures, et n'étant pas stimulés comme les *copistes* laïques par l'amour du gain, ne devaient pas aller très-vite.

La salle où, dans les couvents, se tenaient les moines *copistes* portait le nom de *scriptorium*. Elle était consacrée par la bénédiction suivante, rapportée dans le *Glossaire* de Ducange :

Benedicere digneris, Domine, hoc scriptorium famulorum tuorum, et omnes habitantes in eo, ut quidquid divinarum scripturarum ab eis lectum vel scriptum fuerit, sensu capiant, opere percifiant; Per Dominum, etc.

Les *copistes* devaient travailler en silence, et, pour qu'ils ne fussent pas dérangés, l'abbé, le prieur, le sous-prieur et le bibliothécaire avaient seuls le droit d'entrer dans leur salle. Au bibliothécaire revenait le soin de leur indiquer ce qu'ils avaient à transcrire; il devait leur procurer tous les objets nécessaires à ce travail. Défense sévère était faite de copier autre chose que ce qui avait été prescrit. Le savant Alcuin avait placé l'inscription suivante dans le *scriptorium* des *copistes* dont il avait la direction :

Hic sedeant sacræ scribentes flamina legis,
Necnon sanctorum dicta sacrata patrum.
Hic interserere caveant sua frivola verbis,
Frivola nec propter erret et ipsa manus;
Correctosque sibi quærant studiose libellos,
Tramite quo recto penna volantis eat.
Est decus egregium sacrorum scribere libros,
Nec mercede sua scriptor et ipse caret.

De son côté, Cassiodore nous apprend qu'il avait disposé, dans la salle de son monastère de Viviers destinée aux écrivains, une horloge solaire, une clepsydre, enfin des horloges mécaniques, qui pouvaient se passer de la main de l'homme, et s'entretenaient d'elles-mêmes d'huile en quantité suffisante pour donner pendant longtemps une vive lumière.

La transcription des livres religieux était considérée, au moyen âge, comme une œuvre méritoire et même expiatoire. « Les livres que nous copions, disent les statuts de Gui II, prieur des chartreux, deviennent autant de prôneurs de la vérité. Nous espérons que Dieu nous récompensera, et pour tous les hommes que ces livres auront débarrassés de l'erreur, et pour ceux qu'ils auront affermis dans la vérité catholique. » Théoderic, abbé d'Ouche, a laissé divers monuments de son talent calligraphique, entre autres le livre des *Collectes*, le *Graduel* et l'*Antiphonaire*. Son neveu Radulphe copia l'*Eptateuque*, ainsi que le *Missel*. Son compagnon Hugues fit une copie de l'exposition sur Ezéchiel, du *Décalogue* et de la première partie des *Livres moraux*. Le prêtre Roger laissa aussi quelques travaux estimés. Ce fut de cette école que sortirent d'excellents *copistes*, tels que Bérenger, qui fut plus tard archevêque de Venosa, Gosselin et plusieurs autres, qui remplirent la bibliothèque de Saint-Evroul des traités de Jérôme et d'Augustin, d'Ambroise et d'Isidore, d'Eusèbe et de divers docteurs. Les calligraphes français ont rarement mis leur nom à leurs ouvrages; mais on sait que les *copistes* du célèbre *Codex Evangeliorum*, qui était jadis à Saint-Denis, furent deux religieux du ixe siècle, Béringar et Luithard; le calligraphe du *Codex bibl.*, qui fut présenté à Charlemagne lors de son séjour à Pavie, s'appelait Ingobert. Dans la plupart des couvents, la règle ordonnait la transcription des manuscrits. « Mais il ne faut pas s'y tromper, dit M. Ludovic Lalanne, la règle des couvents, comme toutes les lois en général, indique ce qui devait se faire, et non pas ce qui se faisait. » La prescription dont nous venons de parler n'était guère mieux observée que les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance dans les ordres religieux qui eurent si grand besoin d'être réformés.

Les bons *copistes* furent aussi rares au moyen âge qu'ils l'avaient été dans l'antiquité. Les ouvrages en langue latine étaient, on le sait, transcrits d'une manière si peu exacte, que Cicéron ne savait où s'adresser pour acheter ceux que lui demandait son frère Quintus. Aussi avait-il lui-même des *copistes* qui publiaient ses propres ouvrages sous sa direction. Du temps de Strabon, les manuscrits qu'on vendait à Rome et à Alexandrie étaient très-incorrects. L'abbé Lebeuf raconte une singulière méprise des *copistes* du moyen âge. Habitués à transcrire dans les missels des épîtres ou des proses sur la vie de saint Etienne, de saint Denis, des saints Innocents, il leur arriva d'intituler certaines proses : la *Vie du premier jour de l'an*, la *Vie de l'Epiphanie*, etc. Pétrarque se plaignait amèrement des *copistes* de son temps. « Comment pourrions-nous, disait-il, apporter quelque remède au mal que nous font les *copistes*, dont l'ignorance et la paresse gâtent et perdent tout? Ils empêchent plusieurs beaux génies de mettre au jour leurs ouvrages immortels. C'est une punition qui est bien due à ce siècle oisif, où l'on est moins curieux de livres que de mots recherchés, et plus jaloux d'avoir de bons cuisiniers que de bons *copistes*. Quiconque sait peindre le parchemin et tenir la plume passe pour habile *copiste*, quoiqu'il n'ait ni savoir ni talent. Je ne parle pas de l'orthographe : elle est perdue depuis longtemps. Plût à Dieu que les *copistes* écrivissent, quoique mal, ce qu'on leur donne à transcrire! On s'apercevrait de leur ignorance, mais on aurait au moins la substance des livres; on ne confondrait pas les copies avec les originaux, et les erreurs ne se perpétueraient pas de siècle en siècle. Croyez-vous que si Cicéron, Tite-Live et d'autres anciens auteurs, surtout Pline, ressuscitaient et se faisaient lire leurs ouvrages, ils les entendraient? Ne se récrieraient-ils pas à chaque mot, à chaque page, et ne se diraient-ils pas que ce n'est point leurs ouvrages qu'on leur relit, mais celui de quelque barbare? Le mal est qu'il n'y a ni règle ni loi pour les *copistes*, ils ne sont soumis à aucun examen; les serruriers, les agriculteurs, les tisserands et les autres ouvriers sont assujettis à des examens et à des règles, mais il n'y en a point pour les *copistes*. Cependant il y a des taxes pour ces destructeurs barbares, et il faut les payer bien cher pour gâter tous les bons livres. » Dans une lettre à Boccace, Pétrarque se plaint encore de ne trouver personne qui copie fidèlement son livre sur la vie solitaire. Les *copistes* avaient pourtant coutume, au commencement et à la fin des manuscrits, de recommander à ceux qui copieraient après eux de collationner soigneusement leur travail. Des imprécations contre ceux qui ajouteraient au texte ou en retrancheraient quelque chose remplacent assez souvent cet avertissement. Exemple, dans les versets xviii et xix du dernier chapitre de l'*Apocalypse* de saint Jean : « Si quelqu'un ajoute aux paroles de cette prophétie, que Dieu le charge des malheurs écrits dans ce livre. Et si quelqu'un retranche des paroles du livre de cette prophétie, que Dieu lui retranche une partie du livre de sa vie, et de la cité sainte, et des choses qui sont inscrites dans ce livre. » Malgré cela, les interpolations étaient fréquentes. On trouve à chaque instant, dans les chroniques, des passages interpolés, et l'on peut se faire une idée de la confusion qui en résulte souvent pour l'histoire. « Comme avant l'invention de l'imprimerie, dit Bayle dans son article *Polonus*, il fallait beaucoup de temps pour préparer les exemplaires, et que les livres étaient fort chers, on ménageait le temps des *copistes* et la bourse des acheteurs autant qu'on pouvait; et ainsi, en faveur de plusieurs personnes, on faisait en sorte qu'une chronique tînt lieu de deux et de trois, et, pour cette fin, au lieu d'en copier plusieurs, on ajoutait à l'une ce que les autres avaient de particulier et de plus insigne. »

Les souverains et les grands seigneurs ont eu des *copistes* à leurs gages, surtout à partir du xiiie siècle, et ceux-ci ont presque toujours joint au talent d'exécuter les lettres dites *rondes, gothiques* ou *de forme* l'art de peindre et d'enluminer les manuscrits. Les principales bibliothèques de l'Europe conservent de précieux monuments de leur habileté (V. CALLIGRAPHIE). Au xve siècle, les *copistes* formaient, à Paris, une corporation; beaucoup parmi eux étaient libraires ou vendeurs de parchemin. Les couvents de bénédictins ont multiplié les copies, non-seulement des pères de l'Eglise et des historiens ecclésiastiques, mais aussi des auteurs profanes, et ils employaient certains jours à prier pour ceux qui avaient écrit des livres. Pourquoi faut-il que par une piété mal entendue, et aussi sans doute à cause de la rareté du parchemin, les *copistes* religieux aient été quelquefois portés à gratter des ouvrages de l'antiquité, pour les remplacer par des formules de prières ou des sermons? De la sorte un grand nombre de trésors littéraires et scientifiques nous ont été ravis. Depuis les progrès de l'imprimerie, les *copistes* ont peu à peu disparu, et on n'en trouve à présent d'autres traces que ces écrivains publics, de jour en jour plus rares, qui, tant bien que mal, mettent au net les manuscrits qu'on leur confie. Les officiers ministériels emploient encore, mais en petit nombre, des *copistes* nommés *expéditionnaires*, et Paris renferme quelques entreprises particulières ou bureaux de copie, qui suffisent amplement aux besoins de la population. Les pauvres diables qui cherchent des ressources dans l'emploi de *copistes* n'ont, en général, qu'une existence fort précaire. On les paye au rôle, et leurs bénéfices varient selon leurs talents calligraphiques.

COPLAND (Jacques), médecin anglais, né à Deerness (îles Orcades) en 1792. Il se fit recevoir docteur en 1815, puis voyagea sur le continent européen et en Afrique, pour y étudier les fièvres endémiques. De retour en Angleterre, il se fixa à Londres (1818). Outre des articles dans le *London medical Repository*, il a publié plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : *Outliness of pathology and practical medicine* (1822); *Dictionary of practical medicine* (Londres, 1830); *On pulsy and apoplexy* (Londres, 1850).

Coplas, de Georges Manrique. Ces *Coplas* (couplets ou stances élégiaques) sont un des vieux monuments de la poésie castillane. Il faut les placer, comme vérité et comme profondeur de sentiment, à côté des plus parfaites romances espagnoles. Ecrites par le poëte, à l'occasion de la mort de son père (1476), ces poésies ont toutes une teinte de mélancolie, touchante dans sa simplicité, et bien éloignée de l'étalage de sentiments, des mots pompeux, des subtilités mythologiques familières aux poëtes du même temps. Voici une de ces stances sur la mort :

« Nos vies sont des fleuves qui vont se jeter dans la mer, c'est-à-dire dans la mort; là vont les droits seigneuriaux s'éteindre et se consumer, là vont les grands fleuves, là vont les cours d'eau moyens, là vont les plus petits, et, quand ils sont arrivés, tous les hommes sont égaux, et ceux qui vivent de leurs mains et les puissants. »

D'autres stances, comme pour faire contraste aux strophes désolées, retracent de riants souvenirs de jeunesse. Ce sont les dernières du volume. Ticknor a trouvé une comparaison originale pour rendre l'impression que causent ces poésies, tristes et sombres au début, et qui finissent par devenir sereines. « C'est, dit-il, comme le son d'une cloche, qu'une main légère fait retentir, et qui continue longtemps après à produire des sons de plus en plus lugubres, jusqu'à ce qu'ils nous arrivent comme la plainte même de l'objet aimé, que nous avons perdu. Peu à peu le mouvement change; après nous avoir sonné le glas de mort de son père, le poëte devient religieux et soumis; la lumière d'une félicité plus parfaite éclate dans son esprit réconcilié avec Dieu, et tout se termine dans un doux et radieux coucher de soleil. »

Les *Coplas* de Manrique n'ont qu'environ 500 vers. Les premières éditions sont de 1492, 1494 et 1501. Il en a été fait des réimpressions avec des commentaires nombreux; une traduction anglaise fort bien faite est due à l'écrivain américain H.-W. Longfellow (Boston, 1833, in-12). Nous n'en connaissons pas de traduction française.

COPLESTON (Edouard), théologien anglais, né dans le Devonshire en 1776, mort en 1849. Il occupa, de 1802 à 1814, la chaire de poésie à l'université d'Oxford, et devint ensuite prévôt du collége d'Oriel, dans cette ville. Outre un grand nombre de sermons, on a de lui : *Réponse aux accusations portées contre l'université d'Oxford par la* Revue d'Edimbourg (1810-1811); *Recherches sur les doctrines de la nécessité et de la prédestination, avec des notes et un appendice sur les dix-sept articles de l'Eglise d'Angleterre* (Londres, 1821, in-8o).

COPLEY (sir GODFREY), membre de la Société royale de Londres, mort en 1709. Il n'est guère connu que comme fondateur du prix qui porte son nom, et pour lequel il laissa, par son testament, à la Société royale une somme de 100 liv. sterl. (2,500 fr.), dont le revenu (125 fr.) devait être donné chaque année à la personne qui, dans le cours de l'année précédente, aurait écrit le meilleur ouvrage sur une question quelconque de philosophie expérimentale. Ce prix fut plus tard transformé en une médaille d'or, qui est décernée à des Anglais ou à des étrangers indifféremment, dans le but d'encourager une honorable émulation parmi les philosophes de tous les pays. Le prix Copley est le plus ancien et le plus estimé des prix que distribue la Société royale.

COPLEY (Jean SINGLETON), peintre américain, né à Boston en 1737, mort en 1815. Il se forma sans l'aide d'aucun maître, par la simple étude de la riche nature au milieu de laquelle il vivait. Il peignit d'abord des scènes champêtres, et l'on admire surtout un de ses premiers ouvrages en ce genre, l'*Enfant et l'écureuil apprivoisé* (1760). En 1775, il vint s'établir à Londres, et fut élu associé (1777), puis membre (1783) de l'Académie royale anglaise. Il s'adonna alors à la peinture historique, et choisit de préférence ses sujets dans l'histoire d'Angleterre, surtout dans la période de la Révolution. Parmi ses meilleures toiles, on cite : la *Mort de lord Chatham* et la *Mort du major Pierson, à la défense de Saint-Hélier* (île de Jersey) *contre les Français*. Ces deux tableaux font partie de la collection nationale de Londres.

COPNITIS s. m. (ko-pni-tiss). Bot. Syn. de LÉOBORDÉE.

COPO ou **COPPO** s. m. (kop-po). Métrol. Nom d'une mesure valant 99 litres 839.

COPON ou **COPPON** s. m. (ko-pon). Coupon; morceau. ‖ Vieux mot.

— Dans certains patois, Cierge que l'on porte allumé lorsqu'on va à l'offrande.

— Métrol. Petite mesure pour les grains, autrefois en usage dans le Lyonnais.

— Anc. cout. *Hommes du copon*. V. COPONIER.

COPONAGE s. m. (ko-po-na-je — rad. *copon*). Ancien droit de minage.

COPONIER s. m. (ko-po-nié — rad. *copon*). Anc. cout. Nom que l'on donnait, à Lyon, aux portefaix privilégiés du chapitre de Saint-Jean.

— **Encycl.** Le *coponiers* ou hommes du copon étaient des portefaix au nombre de douze, qui jouissaient du privilége exclusif de porter le blé, le bois, le foin, la paille, etc., du port de la Saône dans les greniers des chanoines de Saint-Jean. Ils étaient soumis à un tarif. La veille de la fête de saint Jean et les jours de pardon, les *coponiers* étaient tenus de faire le guet. En 1556, ils se refusèrent à cette corvée, alléguant qu'on ne les faisait plus jouir de l'exemption des subsides imposés sur les habitants, non plus que du droit de porter les armes le jour et la nuit, et enfin qu'on les privait d'une certaine quantité de blé qu'ils étaient en droit de percevoir sur les dîmes du chapitre. Cette certaine quantité de blé n'était-elle pas d'un *copon*, ce qui expliquerait leur nom? Ils obéissaient à un officier nommé par les chanoines, et décoré du titre de *roi du cloître*, et dépendaient ainsi du chapitre de Saint-Jean. Cette corporation cessa d'exister à l'époque où le chapitre afferma la perception de ses revenus.

COPONIUS, statuaire romain du ier siècle avant notre ère, exécuta les quatorze statues représentant les nations conquises par Pompée. Ces statues furent placées dans le *Porticus ad nationes*, construit à Rome par Pompée et qu'Auguste fit restaurer.

COPOPTÉROMES s. m. (ko-po-pté-ro-me — du gr. *kopê*, rame; *pterôma*, aile). Annél. Syn. de CHÉTOGASTRE.

COPORISTIQUE adj. (ko-po-ri-sti-ke). Chir. Qui guérit les cors aux pieds : *Pommade* COPORISTIQUE.

— s. m. Topique végétal employé pour la guérison des cors aux pieds.

COPOSE s. m. (ko-po-ze — du gr. *kopos*, fatigue). Pathol. Abattement, lassitude générale.

COPOSSÉDÉ, ÉE (ko-po-sé-dé) part. passé du v. Coposséder : *Héritage* COPOSSÉDÉ.

COPOSSÉDER v. a. ou tr. (ko-po-sé-dé — du préf. *co*, et de *posséder*). Posséder avec un ou plusieurs autres : COPOSSÉDER *un territoire*.

COPOSSESSEUR s. m. (ko-po-sé-seur — du préf. *co*, et de *possesseur*). Celui qui possède en commun avec un ou plusieurs autres : *On mande de Berlin qu'une dépêche prussienne, communiquée aux puissances, proteste contre la déclaration de l'Autriche à la diète, et considérerait la convocation des états du Holstein comme entraînant la rupture des traités, attendu qu'étant* COPOSSESSEUR *des duchés, son consentement est nécessaire pour cette convocation*. (Indépendance belge.)

COPOSSESSION s. f. (ko-po-sè-si-on — du préf. *co*, et de *possession*). Possession en commun : *On annonce, au surplus, que, par suite des dernières décisions de l'Autriche, la cour de Berlin considère le traité de Gastein comme ayant cessé d'exister, et qu'afin d'exercer ses droits de* COPOSSESSION *dans le Holstein elle va y faire entrer incessamment ses troupes, en laissant d'ailleurs le Slesvig ouvert aux troupes autrichiennes, s'il leur convient de s'y établir également*. (Moniteur universel du soir.)

COPOU s. m. (ko-pou). Comm. Toile de Chine, la plus estimée de toutes celles que fournit cette contrée.

COPPA ou **KOPPA** s. m. (ko-pa). Philol. Nom d'une ancienne lettre grecque, répondant au *q* de l'alphabet latin, et que les Grecs n'avaient conservée que comme signe numérique de 90. On en trouvera la figure à l'article encyclopédique que nous avons consacré au mot CHIFFRE. Une autre représentation du coppa se rapprochait beaucoup de la forme du *q* des Latins et des langues néo-latines.

COPPA s. f. (kopp-pa). Métrol. Mesure de capacité qui était usitée à Ancône, et qui valait 35 litres 125.

COPPARO, bourg du royaume d'Italie, province et à 14 kilom. N.-E. de Ferrare; 3,000 hab. Soies, céréales, fourrages.

COPPÉE (Denis), littérateur flamand du xviie siècle, composa des tragédies sur la passion de Jésus-Christ, sur sainte Justine, saint Lambert, Marcus Curtius, etc. Elles ont été imprimées à Liége et à Rouen, de 1621 à 1624. Ces pièces sont devenues extrêmement rares.

COPPÉE (François-Edouard-Joachim), poëte français, né à Paris en 1842. Il est fils d'un employé du ministère de la guerre, où il occupe lui-même maintenant un emploi qui le fait vivre. M. Coppée commença au lycée Saint-Louis ses études, que sa santé débile ne lui permit pas de terminer, mais qu'il compléta plus tard par de nombreuses lectures. De très-bonne heure s'éveilla en lui la vocation poétique, et il composa des vers; mais ses premiers essais ne virent point le jour, car dans une heure de doute de lui-même, ce jeune poëte les jeta au feu. Ce fut en 1866 que parut son premier volume de poésies, le *Reliquaire*, dont quelques pièces avaient été déjà publiées dans le *Parnasse contemporain*. Ce recueil d'un débutant contenait plus que des promesses, il annonçait un talent réel. Il fut remarqué et fort goûté par les esprits délicats que séduisent la note vraie, l'accent ému et sincère, l'inspiration primesautière, vive et pénétrante. M. Coppée fit ensuite paraître des pièces de vers dans le *Nain jaune*, dans la *Revue nationale*, dans la *Revue libérale*, dans l'*Artiste*, dans la *Revue des lettres et des arts*. Lorsque, en 1867, les paroles d'un *Hymne à la paix* furent mises au concours, il obtint le prix. Mais quelques strophes, dans lesquelles le poëte avait voulu exprimer, en dehors de toute passion politique, l'aspiration légitime de tous vers la concorde universelle, furent jugées avec une excessive sévérité par quelques journaux qui y virent à tort l'œuvre d'un poëte courtisan. Une petite plaquette, intitulée les *Intimités*, et qui vit le jour en 1868, vint montrer les heureux efforts faits par M. Coppée pour se dégager des imitations ordinaires aux débutants. Cependant ses œuvres et son nom n'étaient encore connus que d'un très-petit groupe de lettrés, lorsqu'un de ses poëmes, intitulé la *Bénédiction* et publié dans l'*Artiste*, obtint un grand succès. Anatole Lionnet et Mlle Agar de l'Odéon le récitèrent très-souvent. Cette dernière artiste engagea alors M. Coppée à tenter l'épreuve du théâtre. Il écrivit le *Passant*, comédie en un acte et en vers, qui, grâce à cette remarquable et intelligente actrice, fut jouée sur le second théâtre français, le 14 janvier 1869. Le succès fut complet, et la presse, d'un accord unanime, applaudit cette exquise variation à deux voix sur le thème éternel de l'amour, ces vers d'un tour si alerte et si vif, cette poésie si fraîche, si élégante, si passionnée, en un mot, cette pure œuvre d'art si pleine de saveur et de grâce. Depuis lors M. Coppée a fait paraître un nouveau recueil de vers, intitulé : *Poëmes modernes* (1869), qui contient son œuvre, jusqu'à présent la plus importante, l'*Angelus*, poëme intime d'environ 1,000 vers, et, entre autres pièces, un morceau touchant et exquis, qui s'appelle le *Banc*. Dans ce dernier recueil, l'individualité du jeune poëte se présente dégagée de toute imitation. On sent qu'il s'est attaché avant tout à être lui-même, tant l'accent y est simple et sincère, tant l'émotion y est pénétrante et vraie. Aussi, sans préjuger de l'avenir de l'auteur du *Passant* et des *Poëmes modernes*, nous n'hésitons point à lui assigner actuellement le premier rang parmi les poëtes de la jeune génération. Au mois de mars 1869, l'Académie française à décerné à M. Coppée le prix Lambert.

Coppenol (PORTRAITS DE), par Rembrandt. Lieven Coppenol, calligraphe hollandais, fort renommé en son temps, était grand ami de Rembrandt, qui fit de lui au moins quatre portraits, deux portraits peints et deux portraits gravés. L'un des portraits peints, qui faisait autrefois partie de la galerie de Lucien Bonaparte, figure aujourd'hui dans celle de lord Ashburton, à Londres : Coppenol y est représenté tenant à la main une feuille de papier. C'est une des plus belles peintures du maître. L'autre tableau, apporté au Louvre en 1806 et restitué en 1815, est aussi un morceau de prix : il a été gravé par Oortman dans le *Musée Filhol*, où il est ainsi décrit : « Coppenol est assis devant un bureau sur lequel sont des livres et des papiers; il est vu presque de face; il est vêtu de noir et porte au cou une fraise plissée, mais non empesée. » Les deux portraits gravés sont célèbres : l'un, qu'on appelle le *Petit Coppenol*, n'offre que le buste du calligraphe; l'autre, qu'on nomme le *Grand Coppenol*, nous le montre jusqu'aux genoux, assis dans un fauteuil devant une table sur laquelle est un flambeau allumé qui éclaire tout le sujet : sa tête est couverte d'une calotte et vue de face; il tient une plume de la main droite et vient de tracer un C au haut d'une feuille de papier blanc sur laquelle est posée sa main gauche. Derrière lui, à droite, paraît un jeune garçon, vu presque de profil, qui regarde la page blanche et qui, de la main droite, tient son chapeau sur sa poitrine. Au-dessus de la table est une fenêtre au coin de laquelle pendent deux équerres et un compas. Claessen a décrit cinq états de cette estampe, dont les belles épreuves se vendent fort cher. Elle a été copiée par Basan, ainsi que le *Petit Coppenol*.

COPPENS (Laurent, baron DE), magistrat et homme politique français, né en 1756, mort à Dunkerque en 1834, était procureur du roi de l'amirauté de Dunkerque, lorsque la Révolution éclata. Nommé membre de la Législative, il vota avec les modérés, fut emprisonné sous la Terreur, resta sans fonctions sous l'Empire, et devint député du Nord en 1816. On a de lui, entre autres écrits : *Observation sur l'organisation des tribunaux de commerce maritime* (Paris, 1802, in-8o); *Mémoire sur le rétablissement des amirautés* (1804), etc.

COPPERAS s. m. (co-pe-ra — mot angl. qui signifie *couperose*). Minér. Nom donné par Dana au fer sulfaté vert ou couperose verte, la mélantérite des minéralogistes modernes.

Copperfield (DAVID), roman de Charles Dickens. Cette composition, l'un des plus beaux ouvrages de l'auteur, est empreinte d'un tel caractère de vérité, qu'on ne peut s'empêcher d'identifier plus d'une fois le héros mis en scène avec son biographe. Son roman n'est autre chose que le drame de l'enfance malheureuse. David Copperfield retrace ses souvenirs, ranime ses jeunes impressions, raconte les vicissitudes de sa vie. Ressusciter en soi-même l'homme d'autrefois, c'est déjà un grand effort; mais exhumer de la mémoire et du cœur mille traits intimes de sentiment, retrouver sous la cendre les vives étincelles du premier âge, évoquer mille circonstances fugitives qui expliquent un incident, ou peignent un personnage, c'est là l'indice d'une puissante faculté. Dickens la révèle dans toute son énergie. L'intérêt est dans cette étude physiologique; l'observation morale ne peut être poussée plus loin.

Ce pauvre David Copperfield nous raconte la lente agonie de son enfance, d'abord sous l'autorité tyrannique d'un beau-père hautain, puis sous la férule d'un maître brutal et imbécile, dont le souvenir fait gonfler ses veines; exilé de la maison où sa mère est morte, il végète dans une maison de commerce de Londres, où il rince les bouteilles; prenant en dégoût cet état servile, qui éteint son intelligence et irrite son amour-propre souffrant, il s'enfuit seul, à pied, volé au départ par un filou, et réduit à vendre les vêtements qui le couvrent pour avoir du pain le long de la route; il va ainsi jusqu'à Douvres chercher un refuge auprès de sa tante miss Trotwood, femme aux allures roides et mystérieuses, à la parole brève et énigmatique. Le récit déroule sur ce canevas des scènes émouvantes où se dressent et se meuvent en pleine vérité et en toute aisance des personnages bien divers; et le lecteur s'arrête, à la fois ravi et stupéfait, et de la netteté de ces caractères audacieusement taillés dans le vif, et de l'entrain avec lequel comédie et drame cheminent de concert. En avant de ces figures tristes ou gaies, railleuses ou sinistres, adorables ou repoussantes, marche David, cet enfant d'un esprit romanesque qui crée tout un monde fantastique, mais réel, par le sentiment prolongé de son étrange vie et de la misère dont il a fait l'épreuve. Rien ne lui échappe : les gens qui l'entourent, il les juge tous, et à leur insu; les faits qui s'entre-croisent, il les démêle et les commente d'après son instinct et ses idées; les détails épars, il les rapproche d'une main si naïve et si sincère, que la vérité jaillit soudain en un faisceau lumineux. Le petit David Copperfield, avec ses airs de songe-creux, regarde tout, entend tout, et sa jeune tête jauge merveilleusement les choses qu'il a vues et entendues. Dans un âge où les autres enfants commencent à peine à devenir des écoliers turbulents, celui-ci a déjà fait ample provision d'expérience. Ridicules et travers, passions et vices, il a tout compris et deviné, et chaque jour, comme dirait Montaigne, il frotte et lime sa cervelle contre celle d'autrui. Soit dans l'école de Salem-House, où l'innocence, battue et torturée à plaisir, est forcée de ramper à plat ventre devant un monstre de cruauté, soit dans la tranquille maison de M. Wickfield, où se tapit ce reptile repoussant et sinistre d'Uriah Heep, deux yeux scrutateurs notent l'infamie et scrutent la perversité, et l'indignation ravivée après coup s'exhale en traits de feu pour les flétrir. Tous les personnages introduits dans ses peintures par David Copperfield agissent et parlent avec la logique du caractère originel; créatures honnêtes et corrompues, laides ou belles, sensées ou maniaques, gravitent sans trouble, sans discordance autour de la personne du héros.

Ni le réalisme un peu sec de Balzac, ni la sentimentalité de George Sand ne rendent le dessin ferme et hardi des caractères crayonnés par Dickens. Ses tableaux présentent une gamme de nuances et une série de figures qui sont bien à lui. C'est un talent complexe, expansif, protéiforme; il se montre tour à tour fin, bonhomme, frivole, noble, gai, pathétique. Aucun rouage ne grince dans l'assemblage de pièces dont la machine est composée. L'harmonie est parfaite, intime, entre le cœur et l'esprit, le sentiment et l'art, la réalité et l'idéal, l'horreur et l'attendrissement. Et l'humour britannique brochant sur le tout ne gâte pas l'effet général des situations.

Un seul personnage est peut-être grimaçant : ce garçon d'hôtel d'Yarmouth touche au burlesque par le parti pris de le rendre comique. Mais la tante Trotwood, cette femme si bonne et si noble sous un masque de roideur et de brusquerie, est un type surprenant de vérité; M. Dick, ce modèle de monomanie inoffensive, tantôt grave, tantôt puéril, intéresse par la bizarrerie de sa complexion; cette simple et bonne Peggotly, qui reporte sur le fils la tendresse touchante vouée à la mère, réconcilie avec la nature humaine; Steerforth, le jeune homme beau, fier, ardent et expansif, qui n'a pas encore acquis un jugement assez solide, est un type de grandeur bourgeoise; Traddles est l'image du calme patient dans la lutte, de la bonhomie dans le dévouement, de la gaieté inaltérable au milieu des plus dures épreuves. Barkis, le messager d'Yarmouth, parlant par monosyllabes, figure rude et narquoise tour à tour; M. Mell, le piteux maître d'étude de Salem-House, ne possédant rien au monde que sa misère et une flûte; Ham, le pêcheur, image de la résignation courageuse du prolétariat; et la famille Nicawber, l'emblème de l'opiniâtre persévérance anglaise, sont encore des connaissances que l'on aimerait à voir de près.

Les caractères de jeunes filles, au nombre de trois, donnent au roman de Dickens un attrait et une diversité qui ne font aucun tort aux droits de la morale. Emilie, la nièce de Peggotly, objet des innocentes amours de David, sacrifie son bonheur et fuit son fiancé dans l'espérance de devenir une dame. Dora n'est qu'une illusion; c'est le délicieux portrait de la femme enfant, qui vit, comme la rose, l'espace d'un matin. Agnès Wickfield, le bon ange du héros, beauté pure et sereine, dévouement austère, tendre, ingénieux, figure suave et pensive, dont le souvenir consolateur a le privilége d'éteindre les haines et les affections du passé, cette Agnès vénérée est un encouragement à la vie.

David Copperfield exprime fidèlement les grandeurs et les petitesses, les contradictions et les ridicules, les ravissements et les tortures du cœur humain. Dickens a déployé cet art d'observation minutieuse, précisant le moindre détail, qui est une habitude chez les auteurs et chez les peintres anglais. Son récit, à l'allure rapide, sur lequel s'étend un voile transparent, comme il convient à la nature du sujet, ne faiblit ni dans l'effet dramatique des scènes, ni dans le sentiment moral. *David Copperfield* a été traduit en français.

COPPER-MINE-RIVER, fleuve de l'Amérique septentrionale, dans le territoire de la baie d'Hudson, à l'E. du fleuve Mackensie. Ce fleuve sort du lac Providence par 65° de latitude N. et 115° de long. O.; il coule du S. au N. à travers un pays très-accidenté, forme plusieurs lacs, beaucoup de rapides et de cataractes, et se jette dans la mer Polaire, à l'O. du golfe de George IV. Il tire son nom d'une mine de cuivre découverte sur ses bords, qui sont généralement peuplés d'animaux à fourrures, tels que ours, renards et hermines.

Les bords de ce fleuve furent explorés pour la première fois en 1821 par John Franklin, qui, à travers mille fatigues et mille dangers, parcourut à pied toute la distance qui sépare la baie d'Hudson de l'océan Polaire. Les Indiens qui habitent ces contrées glacées et stériles racontent sur le Copper-Mine-River une légende qui peut prendre place à côté des sagas islandaises. « Les Esquimaux, dit ce récit, habitaient autrefois une terre séparée du continent américain par la mer. Un parti de ces sauvages, à une époque très-reculée, débarqua sur la côte, alors occupée par des Indiens, et enleva une jeune femme. Devenue l'esclave de ses ravisseurs, elle réussit à s'échapper après plusieurs années de captivité, erra à l'aventure et parvint enfin au bord de la mer. A la vue des flots qui s'étendaient entre elle et sa patrie, elle désespéra de la revoir jamais, et, s'étant affaissée sur la rive, elle se mit à pleurer. Tandis qu'elle s'abandonnait ainsi à l'affliction, un loup s'approcha d'elle, la caressa et lécha les larmes qui coulaient de ses yeux. Elle le vit ensuite entrer dans la mer, et, s'apercevant qu'il la franchissait à gué, elle le suivit sans crainte. Après cinq jours de cette marche miraculeuse elle regagna sa terre natale. C'était alors le printemps : l'air était pur; à l'horizon s'élevait une éminence dont les parois étincelaient au soleil. S'en étant approchée, la jeune fille reconnut que les parois étaient entièrement formées d'une masse de cuivre vierge. Réfléchissant que ce métal pouvait être très-utile à ses compatriotes si elle parvenait à les rejoindre, elle en détacha autant de fragments qu'elle pouvait en porter, et, se dirigeant ensuite vers le sud, retrouva enfin sa tribu. Quelques-uns des siens, enchantés de sa découverte, se firent guider par elle vers la précieuse montagne. Mais c'étaient de grands guerriers au sang bouillant, à la tête légère. A la vue des trésors étalés sous leurs yeux, l'ivresse de la joie les saisit, et, perdant toute retenue, ils voulurent outrager leur bienfaitrice. Celle-ci gagna en courant le sommet de la montagne, où elle tomba à bout de forces; au moment où ses persécuteurs allaient la saisir, la terre s'entr'ouvrit et la reçut dans son sein, engloutissant avec elle la masse métallifère. Depuis ce jour, on ne trouve plus dans ce canton que des fragments de minerai épars à la surface de la terre. » Cette légende exprime bien cette pénurie de métaux qui existe aussi bien dans les régions arctiques que dans l'intérieur de l'Afrique, et dont tous les voyageurs parlent dans leurs récits. Les habitants de ces contrées prodiguent l'or, l'ivoire, les fourrures, en échange d'une hache, d'un couteau ou même d'un simple clou.

COPPET, village de Suisse, situé dans le canton de Vaud, sur la rive droite du lac de Genève et sur le chemin de fer de cette dernière ville à Lausanne, tout près du bourg de Versoix, appartenant jadis à la France, et dont le duc de Choiseul voulut au xviiie siècle faire une cité rivale de Genève, sans résultat, ainsi que le témoignent ces vers de Voltaire adressé à Mme de Choiseul :

Envoyez-nous des Amphions,
Sans quoi nos peines sont perdues :
A Versoix, nous avons des rues,
Mais nous n'avons pas de maisons.

Coppet, situé à 13 kilom. de Genève, possède 471 habitants. Cette localité si modeste est célèbre par le château qui abrita longtemps le banquier Necker, et sa fille, l'illustre baronne de Staël, pendant son exil. Coppet était, au xiie siècle (1191 environ), une baronnie puissante, dont le château actuel est le dernier souvenir. Il est aujourd'hui situé près de la station du chemin de fer, sur le chemin de Commugny, et entouré d'un magnifique jardin et d'un petit parc : il a remplacé l'ancien manoir féodal, brûlé en 1536 par les Bernois après un siége opiniâtre. C'est un bâtiment carré, flanqué de tours à chacun de ses angles. Il a possédé des hôtes illustres avant d'abriter la famille du banquier genevois : Bayle l'habita de 1670 à 1672 en qualité de précepteur des enfants du comte de Dohna; il fut ensuite la propriété du banquier Saint-Gallois Hogues, qui, après avoir joui d'une fortune de plus de vingt millions, mourut dans une pauvre chaumière, près de Versailles, ruiné par les revers de Louis XIV, son débiteur insolvable. Enfin Necker y demeura depuis 1790, après son départ du ministère, et y mourut en 1804. Mais nous avons hâte d'en venir à son hôte le plus fameux : rappelons seulement que Necker se trouvait à Coppet lorsque Napoléon, de passage en Suisse (campagne de Marengo), désira avoir une entrevue avec lui : « Je n'ai trouvé, a-t-il écrit plus tard, avec aigreur et injustice, dans le ministre qui fit tant de mal à l'infortuné Louis XVI, qu'un régent de collége bien lourd et bien boursouflé. » Les voyages fréquents de Mme de Staël chez son père, réunis à d'autres causes inutiles à rappeler ici, ne tardèrent pas à donner de l'ombrage au puissant despote qui gouvernait alors la France : exilée brutalement, elle passa à Coppet avant d'entreprendre son célèbre voyage de Weimar. Lorsqu'elle y revint en toute hâte, à la nouvelle de la maladie de Necker, son père était mort. Benjamin Constant l'accompagnait, et nous trouvons à ce sujet un poétique détail dans un historien peu connu : « C'est sur une montagne bleue, la première qui se dessine du côté des Alpes, qu'à ce retour plein d'angoisses elle vit, le soir, disparaître un immense nuage semblable à une grande figure d'homme : Benjamin Constant la lui montra en nommant son père, car il savait bien que c'était l'imagination qu'il fallait

charger de tromper les poignantes douleurs de cette âme passionnée. » Mme de Staël passa à Coppet l'année 1805 tout entière, et y commença *Corinne.* Quelque temps après elle était parvenue, grâce à la protection de Fouché, à rentrer sans bruit dans cette France qu'elle ne pouvait se décider à abandonner, lorsqu'en 1807 le succès de *Corinne* rappela son nom à Napoléon. L'illustre femme n'eut que le temps de s'enfuir de nouveau à Coppet, où quelques amis s'empressèrent d'aller consoler son exil. Le prince Auguste de Prusse, fait prisonnier dans la dernière campagne et que la paix venait de rendre libre, passa à Coppet et y apporta son tribut d'hommages, avant de regagner sa patrie. Mme de Staël se croyait désormais à l'abri des persécutions, lorsque la publication en France de son livre : *De l'Allemagne* déchaîna contre elle, cette fois avec une fureur inouïe, la colère impériale. Nous n'avons pas à raconter ici l'histoire de ce livre fameux, sa saisie, etc., nous dirons seulement que Mme de Staël reçut l'ordre de ne jamais plus s'éloigner de Coppet de plus de deux lieues : en même temps un officieux lui laissait entendre qu'elle avait une occasion de rentrer en grâce en chantant la naissance du roi de Rome. « Tout ce que je puis faire pour lui, répondit le grand écrivain, c'est de lui souhaiter une bonne nourrice. » Cette réponse fut le signal de vexations nouvelles : le préfet de Genève reçut de l'empereur l'ordre de faire au château de Coppet une visite domiciliaire, et d'y rechercher et saisir tous les exemplaires du livre incriminé qui pourraient s'y trouver cachés. La position n'était plus tenable, la lutte entre la liberté des idées et le despotisme militaire était déclarée. Mme de Staël était parvenue à se composer à Coppet un petit cercle d'amis choisis parmi les plus grands noms et les plus grandes intelligences d'alors : Schlegel, de Bonstetten, de Barante, Matthieu de Montmorency, Benjamin Constant, etc. Schlegel, qui la secondait dans l'éducation de son fils, fut le premier forcé de partir ; l'exil frappa Matthieu de Montmorency : Mme de Staël n'hésita pas et s'enfuit alors en Russie. Elle ne reparut à Coppet que pendant les Cent-Jours, et ce fut de sa retraite momentanée qu'elle adressa à ce gouvernement qui, après l'avoir abreuvée d'injures, lui faisait demander un plan de constitution, cette fière réponse : « Il s'est bien passé de constitution et de moi pendant douze ans, et à présent même il ne nous aime guère plus l'un que l'autre. » Les restes de cette femme célèbre furent, en 1817, transportés à Coppet et réunis à ceux de Necker et de sa mère, dans le monument qu'elle leur avait fait pieusement élever. Ce monument existe encore : il est situé dans un bosquet fermé du parc, à l'ouest des bâtiments. On montre encore au château la table de travail de Mme de Staël, au temps où il servait de refuge à la pensée proscrite ; son portrait peint par David, et le buste de Necker. Le château de Coppet appartient aujourd'hui au prince Albert de Broglie, mais en nue propriété seulement, jusqu'à la mort de sa mère usufruitière. Les nouveaux possesseurs ont respectueusement conservé tous les souvenirs se rattachant aux anciens hôtes de la célèbre résidence, et le château est encore aujourd'hui tel que Mme de Staël l'a quitté. En face de Coppet, et de l'autre côté du lac de Genève, se trouve la petite ville française d'Hermance.

COPPIER (Guillaume), voyageur français, né à Lyon, mort en 1670, fut capitaine de la marine des Indes. Il a publié : *Histoire et voyages des Indes occidentales et autres pays éloignés* (Lyon, 1645) ; *Essais ou définitions des mots, avec l'origine et les noms des premiers inventeurs des arts* (1663); *Cosmographie universelle et spirituelle* (1670).

COPPIN (Jean), voyageur français, né vers 1615, mort en 1690. Il s'embarqua en 1638 pour l'Egypte, puis visita Tunis, la Syrie, et fut nommé consul à Damiette en 1644. On a de lui un livre assez curieux, intitulé : *Bouclier de l'Europe, ou la guerre sainte, contenant des avis politiques et chrétiens, etc.* (Le Puy, 1686, in-4o.)

COPPINO (Aquilino), littérateur italien, né à Milan, mort en 1629, fut professeur de belles-lettres dans cette ville. Il a publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Epigrammata latina atque poemata italica* (Pavie, 1597) ; *De Hispanicæ monarchiæ amplitudine oratio* (Milan, 1612) ; *Epistolarum libri sex* (1613, in-8o), etc.

COPPO s. m. (kopp-po). Métrol. Mesure de capacité qui était usitée en Italie, et qui valait : à Milan, 0 lit. 1 ; à Lucques, 96 lit. 326 ; à Turin, 2 lit. 876.

COPPOLA (François), comte de Sarno, homme d'Etat napolitain, mort en 1487. Il acquit dans le commerce maritime une grande fortune, qui lui permit d'acheter le comté de Sarno, et gagna la faveur de Ferdinand Ier, roi de Naples, qui voulut s'associer à son trafic et le combla de dignités. Coppola n'en conspira pas moins pour renverser Ferdinand, et fut condamné à la peine capitale.

COPPOLA (Nicolas), mathématicien, né à Palerme, mort en Espagne en 1697, entra dans les ordres, puis se rendit à Madrid, où ses ouvrages scientifiques lui acquirent une assez grande réputation. Les principaux sont : *Resolutio geometrica duarum proportionum* (Madrid, 1690, in-4o) ; *Clave geometrica de la resulta y demonstrada operacion de la trisecion del angulo* (1693).

COPPOLA (Pierre-Antoine), compositeur italien, né en Sicile en 1793, reçut les premières notions musicales de son père, maître de chapelle à Castrogiovanni, puis vint terminer ses études au Collége royal de musique à Naples. Coppola eut longtemps à lutter contre l'obscurité, les rayons du dieu Rossini refoulant dans l'ombre tous les pauvres aspirants compositeurs. Enfin, en 1816, Coppola put débuter par *il Figlio bandito,* qui réussit. Deux partitions, qui suivirent cette première tentative, éprouvèrent un malheureux sort. Cet échec fut toutefois promptement compensé par le succès de *la Festa della rosa,* donnée à Milan. Mais le triomphe de Coppola, c'est son opéra de la *Nina pazza per amore,* qui fut accueilli à Rome, en 1835, avec un tel enthousiasme que toutes les villes d'Italie tinrent à honneur de monter cet ouvrage : il eut de nombreuses représentations dans toutes ces villes, et obtint la même réception flatteuse en Allemagne, en Espagne, en Portugal et même au Mexique. (Il est à noter que cette œuvre, représentée à Paris, en 1839, à l'Opéra-Comique, sous le titre d'*Eva,* n'eut aucun succès.) Appelé à Lisbonne comme directeur de la musique du Théâtre royal, Coppola y fit, pendant son séjour, jouer sa *Jeanne de Naples* et *Inès de Castro.* De retour en Italie, en 1843, il écrivit encore quelques œuvres dramatiques. Enfin, il reprit la route du Portugal et y retrouva sa position de directeur de la musique du Théâtre royal, qu'il occupe, croyons-nous, encore actuellement. On doit à Coppola plusieurs messes, des litanies et des leçons pour l'office des Morts, etc.

COPPON s. m. (ko-pon). Saladier, dans le patois lyonnais.

COPRA s. f. (kô-pra). Nom donné à l'amande de coco lorsqu'elle est prête à être mise au moulin pour l'extraction de l'huile. ‖ On dit aussi COPRE.

COPRA-DE-CAPELLO s. m. (ko-pra-dé-ka-pèl-lo). Erpét. V. COBRA DE CAPELLO.

COPRAGOGUE s. m. (ko-pra-go-ghe — du gr. *kopros,* excrément; *agô,* je fais sortir). Pharm. Sorte de purgatif très-doux.

COPRAH s. m. (ko-prâ). Comm. Amande de coco séchée et concassée, dont on extrait de l'huile.

COPRÈCE s. m. (ko-prè-se — du gr. *kopros,* fumier; *oikos,* habitation). Entom. Genre de coléoptères, de la famille des lamellicornes, ayant pour type une espèce australienne.

COPRÉE s. m. (ko-pré — lat. *coprea;* du gr. *kopros,* ordure). Antiq. rom. Fou, bouffon de la cour des empereurs.

COPRENEUR s. m. (ko-pre-neur — du préf. *co,* et de *preneur*). Jurispr. Celui qui, conjointement avec un ou plusieurs autres, prend un objet à loyer ou à ferme.

COPRIAIRES s. m. pl. (ko-pri-è-re — du gr. *kopros,* fumier). Entom. Syn. de PÉTALOCÈRES. ‖ On dit aussi COPRIENS.

COPRIDE adj. (ko-pri-de — du gr. *kopros,* fiente). Entom. Qui se nourrit de fiente.

— s. m. pl. Sous-tribu de coléoptères coprophages, comprenant seize genres.

COPRIMORPHE s. m. (ko-pri-mor-fe — du gr. *kopros,* bousier; *morphê,* forme). Entom. Genre de coléoptères lamellicornes coprophages, comprenant une seule espèce, qui habite les montagnes du centre et du midi de l'Europe.

COPRIN s. m. (ko-prain — du gr. *kopros,* fumier). Bot. Genre de champignons, ou simple section du genre agaric, comprenant des espèces qui croissent sur les fumiers.

— **Encycl.** Cette section du grand genre agaric comprend des champignons à pédicule blanc, nu ou muni d'un anneau. Le chapeau membraneux ou à peine charnu qui le surmonte présente en dessous des lames qui se fondent plus tard en une eau noirâtre. Sans être précisément vénéneux, comme le croyaient les anciens, ces champignons sont généralement rejetés, à cause de leur ténuité et de la prompte décomposition qu'ils éprouvent. Néanmoins, le *coprin chevelu* est comestible dans sa jeunesse. Les *coprins* croissent en général sur les fumiers ou sur les matières organiques en décomposition. On les trouve fréquemment dans les jardins vers la fin de l'été. Lorsqu'ils sont parvenus au dernier terme de leur végétation, on peut en faire une encre d'assez bonne qualité.

COPRINAIRE s. m. (ko-pri-nè-re — du gr. *kopros,* fumier). Bot. Genre d'agarics ou section du genre agaric.

COPRINE s. f. (ko-pri-ne — du gr. *kopros,* fiente). Entom. Genre de diptères comprenant une seule espèce très-rare, qui vit sur les bouses.

COPRIS s. m. (ko-priss — gr. *kopris;* de *kopros,* fiente). Entom. Nom scientifique du genre bousier.

COPRITES s. m. pl. (ko-pri-te — du gr. *kopros,* fiente). Entom. Syn. de COPROPHAGES.

COPRIVORE adj. (ko-pri-vo-re — du gr. *kopros,* fiente, et du lat. *voro,* je dévore). Entom. Qui se nourrit d'excréments : *Sphérocère* COPRIVORE.

COPROBATE s. m. (ko-pro-ba-te — du gr. *kopros,* fumier; *bainô,* je marche). Entom. Genre de coléoptères, de la famille des lamellicornes, comprenant une seule espèce, du Cap de Bonne-Espérance.

COPROBIE adj. f. (ko-pro-bî — du gr. *kopros,* fumier; *bios,* vie). Entom. Qui vit sur le fumier.

— s. m. Genre de coléoptères de la famille des lamellicornes, proposé pour remplacer le genre canthon.

— s. m. pl. Famille de myodaires dont les larves vivent dans les excréments et dans les végétaux en décomposition.

COPROCRASIE s. f. (ko-pro-kra-zî — du gr. *kopros,* excrément; *akrasia,* incontinence). Pathol. Evacuation involontaire des matières fécales.

COPROCRITIQUE adj. (ko-pro-kri-ti-ke — du gr. *kopros,* excrément; *krinô,* je fais sortir). Méd. Laxatif qui provoque l'expulsion des matières fécales. ‖ Syn. peu usité d'ECCOPROTIQUE.

COPRŒSE s. m. (ko-prè-se — du gr. *kopros,* fiente; *oikos,* maison). Moll. Genre de coléoptères coprophages dont l'espèce type habite l'Australie.

COPROÉMÈSE s. f. (ko-pro-é-mè-ze — du gr. *kopros,* fumier; *emeô,* je vomis). Pathol. Vomissement de matières fécales.

COPROÉMÈTE adj. (ko-pro-é-mè-te — du gr. *kopros,* excrément; *emeô,* je vomis). Pathol. Qui vomit des matières fécales.

COPROGLI, grand vizir. V. KOPROLI.

COPROLITHE s. m. (ko-pro-li-te — du gr. *kopros,* fiente; *lithos,* pierre). Géol. Excrément pétrifié des animaux fossiles : *Les* COPROLITHES *de l'ichthyosaure contiennent des os et des écailles de poissons et de reptiles divers.* (L. Figuier.)

— **Encycl.** Ces corps singuliers se trouvent en grande abondance dans certaines localités. C'est des *coprolithes* qu'un savant géologue a dit très-justement : « Le temps, qui répand de la dignité sur tout ce qui échappe à son pouvoir destructeur, fait voir ici un singulier effet de son influence : ces substances, si viles dans leur origine, rendues à la lumière après tant de siècles, deviennent d'une haute importance, car elles servent à remplir un nouveau chapitre dans l'histoire du globe. » Certains fonds de mer, recouverts maintenant par des milliers de mètres de sable et d'autres sédiments qui s'y sont successivement accumulés, sont parsemés des excréments des animaux qui ont jadis vécu dans leurs eaux. Ces excréments ou *coprolithes* fournissent à l'étude un chemin tout direct pour arriver à la connaissance de la nature du régime des animaux des temps anciens. Par eux, bien que les intestins des anciens êtres se soient bientôt décomposés et perdus après leur mort, nous apprenons quelle était la constitution de ces organes fondamentaux, quelles analogies générales ils présentaient avec ceux des espèces actuellement vivantes, quelles étaient leurs dimensions et même quels vaisseaux étaient répartis à la surface de leurs membranes. Par eux nous savons aussi quelles étaient les proies dont se nourrissaient ces animaux. C'est M. Buckland, l'un des plus illustres géologues de l'Angleterre, qui a le premier appelé l'attention sur ces nodules singuliers, qui ont ouvert dès lors à l'observation scientifique un champ des plus vastes et des plus intéressants. Depuis, on en a trouvé dans presque tous les pays et tous les terrains de sédiment, en France, en Allemagne, en Russie, aux États-Unis. Mais nulle part il ne paraît s'en être accumulé des quantités plus considérables que dans certaines localités de la Grande-Bretagne : « Sur la côte de Lyme-Regis, dit M. Buckland, les *coprolithes* sont tellement abondants qu'on les trouve, en certains points, disséminés dans le lias, comme le sont les pommes de terre dans le sol. Ils sont encore plus communs dans le lias de l'embouchure de la Saverne, où ils se rencontrent dispersés dans toute l'étendue de couches de plusieurs lieues carrées, et mêlés en si grande quantité avec des dents et des débris roulés d'ossements de reptiles et de poissons, que nous pouvons en conclure que cette région, jadis le fond d'une ancienne mer, fut pendant un long espace de temps un réceptacle où se déposèrent les ossements et les produits excrémentiels des animaux qui les habitaient. » Les *coprolithes* offrent en général l'apparence de cailloux oblongs, dont la longueur est le plus ordinairement de deux à quatre pouces, sur un ou deux de diamètre. Leur couleur est le gris cendré parfois mêlé de noir; quelquefois ils sont entièrement noirs. Leur substance offre une texture terreuse, compacte, pareille à de l'argile durcie, et leur cassure est polie et luisante. Ils sont susceptibles de prendre un beau poli, et comme ils sont communément formés à l'extérieur par une lame contournée en spirale, on peut en tirer parti comme ornement. En Angleterre, où ces nodules sont connus depuis longtemps à cause de leur abondance, les joailliers, particulièrement à Edimbourg, avaient imaginé d'en faire des tables, des serre-papiers, et divers petits bijoux qu'ils désignaient sous le nom de pierres d'escargot, *beetle-stones,* persuadés, à cause de l'enroulement en spirale, qu'ils provenaient de quelque animal contourné en colimaçon.

COPROLOGIE s. f. (ko-pro-lo-jî — du gr. *kopros,* fumier; *logos,* discours). Etude sur les engrais ou matières fertilisantes.

COPROMORGES s. m. pl. (ko-pro-mor-je — du gr. *kopros,* fiente; *morgnumi,* je suce). Entom. Groupe d'insectes pétalocérides.

COPRONYME adj. m. (ko-pro-ni-me — du gr. *kopros,* excrément; *onoma,* nom). Hist. Qui porte le nom de la fiente. Cette épithète fut donnée à Constantin VI, empereur de Constantinople, parce que, lors de la cérémonie de son baptême, il avait souillé les fonts baptismaux.

COPROPHAGE adj. (ko-pro-fa-je — du gr. *kopros,* fiente; *phagô,* je mange). Entom. Qui vit d'excréments.

— s. m. pl. Sous-tribu de scarabéides, comprenant ceux qui vivent dans les excréments : *La plupart des* COPROPHAGES *sont d'un noir luisant, et quelques-uns sont parés de couleurs métalliques très-brillantes.* (Duponchel.)

— **Encycl.** Ce groupe d'insectes coléoptères pentamères forme une section de la tribu des scarabéides, dans la famille des lamellicornes. Ses caractères sont les suivants : antennes composées de huit ou neuf articles, dont les trois derniers lamellés; palpes labiaux dilatés, à dernier article très-petit; chaperon échancré ou denté; prothorax très-développé et plus ou moins bombé; poitrine formant au moins le tiers de la longueur totale de l'insecte; pattes robustes, épineuses, peu propres à la course, les antérieures aplaties et organisées pour fouir. Ces insectes ont un tube alimentaire très-long; l'intestin filiforme est terminé par un renflement, deux vésicules séminales très-longues et plusieurs fois repliées. Ce qui distingue surtout les *coprophages,* et leur a valu ce nom collectif, c'est l'habitude qu'ils ont de vivre dans les excréments, les fumiers et autres matières analogues, mais surtout dans les bouses des mammifères herbivores. Quand on vient à enlever ces matières sous lesquelles ils se cachaient, ils creusent rapidement la terre avec leurs pattes antérieures, et ne tardent pas à disparaître. Quelques-uns roulent ces matières stercorales en boules au milieu desquelles les femelles pondent leurs œufs; on voit ensuite les deux sexes rouler ensemble ces boules jusqu'à ce qu'ils trouvent un endroit convenable pour les enfouir dans le sol. Cette singulière habitude leur a fait donner, dans les patois du Midi, un nom par trop pittoresque, qu'on peut traduire par *pousse-fiente.* Les *coprophages* ont des formes trapues, mais assez variées; leur couleur est, en général, d'un noir luisant; quelques-uns ont des reflets métalliques très-brillants. Comment ces insectes, vivant au milieu des substances les plus immondes, conservent-ils leur aspect lustré, souvent même élégant? La nature leur a donné la faculté de sécréter une huile qui empêche tout contact ou du moins toute adhérence entre leur corps et les matières dans lesquelles il se trouve plongé.

C'est à ce groupe qu'appartient le scarabée, si célèbre dans l'ancienne Egypte. Les larves sont peu connues et vivent comme l'insecte parfait. Cette division comprend les genres ateuche, sisyphe, onitis, bousier, onthophage, gymnopleure, aphodie, lèthre et géotrupe.

COPROPHILE adj. (ko-pro-fi-le — du gr. *kopros,* fumier; *phileô,* j'aime). Hist. nat. Qui vit ou croît sur les excréments.

— s. m. Genre de coléoptères brachélytres, comprenant une seule espèce des environs de Paris.

COPROPHILINS s. m. pl. (ko-pro-fi-lain — rad. *coprophile*). Entom. Tribu de brachélytres ayant pour type le genre coprophile.

COPROPHORIE s. f. (ko-pro-fo-rî — du gr. *kopros,* excrément; *phoreô,* je porte). Méd. Action laxative des purgatifs.

COPROPRIÉTAIRE s. m. et f. (ko-pro-pri-é-tè-re — du préf. *co,* et de *propriétaire*). Personne qui, conjointement avec une ou plusieurs autres, possède par indivis une propriété : *Je ne crois pas que la puissance législative soit, de droit divin,* COPROPRIÉTAIRE *de mes petites chaumières.* (Volt.)

COPROPRIÉTÉ s. f. (ko-pro-pri-é-té — du préf. *co,* et de *propriété*). Possession indivise, action de posséder en commun; bien possédé en commun : *Avoir la* COPROPRIÉTÉ *d'un immeuble. Vendre sa* COPROPRIÉTÉ.

COPRORRHÉE s. f. (ko-pro-ré — du gr. *kopros,* excrément; *rheô,* je coule). Pathol. Diarrhée, évacuation liquide de matières fécales.

COPROSCLÉROSE s. f. (ko-pro-sklé-ro-ze — du gr. *kopros,* excrément; *sklêrôsis,* durcissement). Pathol. Durcissement, solidification excessive des excréments dans les intestins.

COPROSE s. f. (ko-pro-ze). Bot. Un des noms vulgaires du coquelicot.

COPROSME s. m. (ko-proz-me — du gr. *kopros,* fumier; *osmê,* odeur). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des rubiacées, tribu des anthospermées, comprenant six espèces, qui croissent en Australie et à la Nouvelle-Zélande, et qui exhalent une odeur d'excrément.

COPROSTASIE s. f. (ko-pro-sta-zî — du gr. *kopros,* excrément; *stasis,* action de s'arrêter). Pathol. Constipation, évacuation rare et pénible des matières fécales.

COPSYQUE s. m. (ko-psi-ke). Ornith. Genre de merles.

COPTARION s. m. (ko-pta-ri-onn — mot grec qui signifie *petit gâteau*). Pharm. anc. Sorte de gâteau ou de biscuit médicinal qui était en usage chez les Grecs. ‖ On l'appelait aussi COPTON.

COPTE s. f. (ko-pte — lat. *copta;* du gr. *koptô,* je coupe). Antiq. lat. Sorte de biscuit sec et dur, propre à être conservé longtemps, comme nos biscuits de mer. ‖ On disait aussi COPTOPLACENTA.

COPTE s. et adj. (ko-pte — ar. *kobti.* Quelques-uns, avec Saumaise, font venir ce mot de *Coptos,* ville de la haute Egypte, fameuse par le siége long et malheureux que les Egyptiens y soutinrent contre Dioclétien; mais on s'accorde généralement à le regarder comme une altération du nom grec de l'Egypte, *Aiguptos,* dont la première syllabe aurait disparu). Hist. relig. Nom des chrétiens originaires de l'Egypte, appartenant à la secte des jacobites ou eutychéens : *La langue* COPTE. *La langue des* COPTES. *Un religieux* COPTE. *Si les* COPTES *sont les plus laids des hommes, ils en sont aussi les plus sales et les plus dégoûtants.* (Sonnini.) *Quelques voyageurs remarquent chez les* COPTES *une grande ressemblance avec la race nègre, et la boîte osseuse de la tête* COPTE *leur paraît identiquement celle des têtes négroïdes.* (J.-J. Marcel.) *La langue des Egyptiens subsiste encore dans les livres* COPTES. (Boissonade.) *La langue* COPTE *constitue une langue mère, sans analogie avec aucun autre idiome connu.* (Renan.) ‖ On dit aussi COPHTE.

— Hist. *Légion copte,* Légion d'indigènes formée en Egypte par Kléber, en 1799.

— s. m. Langue parlée par les Coptes : *Etudier le* COPTE *ou le* COPHTE.

— **Encycl.** Hist. relig. Le nom de *coptes,* sous lequel on désigne les chrétiens d'Egypte, était employé par les Arabes dès le VIIe siècle; ils appelaient indifféremment *kobti* les Egyptiens, les Nubiens et les Ethiopiens. C'est au Ve siècle que les *coptes* se séparèrent de l'Eglise catholique. En 451, le concile de Chalcédoine condamna Eutychès, qui soutenait qu'il n'y a en Jésus-Christ qu'une seule nature, une seule substance, une seule volonté. Dioscore, patriarche d'Alexandrie, partisan obstiné de l'eutychianisme, eut le talent de faire croire à son clergé et à son peuple que le concile avait approuvé et adopté la doctrine de Nestorius, et travailla avec ardeur à la propagation de la doctrine d'Eutychès. Le concile de Chalcédoine le déposa; mais, en croyant étouffer ainsi l'eutychianisme, il ne fit qu'irriter les esprits. C'est alors qu'intervint la puissance séculière : les empereurs d'Orient ne négligèrent rien pour rétablir l'unité de l'Eglise. Les décrets du concile de Chalcédoine furent imposés à l'Egypte par la force; on envoya de Constantinople des patriarches, des évêques, des magistrats, des gouverneurs, et les Egyptiens furent exclus de toutes dignités civiles, militaires et ecclésiastiques; plus de 100,000 d'entre eux furent massacrés pour avoir refusé de reconnaître le concile de Chalcédoine. Les Egyptiens prirent alors différents partis : les uns se retirèrent dans la haute Egypte avec leur patriarche, les autres quittèrent leur patrie et allèrent chercher chez les Arabes la tolérance qu'ils ne trouvaient pas chez leurs coreligionnaires; enfin ceux qui restèrent en Egypte, subjugués plutôt que soumis, continuellement humiliés et outragés par leurs gouverneurs, gardèrent contre les Romains cette haine sourde qui devait éclater lors de la conquête de l'Egypte par les Sarrasins. Ils étaient soutenus dans leurs sentiments de vengeance par des émissaires de leur patriarche.

Lorsque les Sarrasins, déjà maîtres de la Palestine et de la Syrie, se présentèrent pour envahir l'Egypte, Amrou trouva dans les *coptes* d'utiles auxiliaires, qui lui livrèrent les principales places du pays, et obtinrent en récompense l'exercice public de leur religion. Les Grecs et les Romains, persécutés à leur tour, furent obligés de s'enfuir. Les *coptes,* presque tous originaires de l'Egypte, ne tardèrent pas à perdre l'usage de la langue grecque et à se servir, dans leurs cérémonies, de la langue égyptienne, comme ils le font encore aujourd'hui.

Cependant la liberté religieuse qui leur avait été garantie par Amrou commençait à être menacée; les Sarrasins, qui les avaient d'abord ménagés, dans la crainte qu'ils ne rappelassent les Romains, n'eurent pas plus tôt appris la révolte de Léon contre Justinien qu'ils défendirent l'exercice public de la religion chrétienne; et les *coptes* n'obtinrent plus qu'à prix d'argent cette liberté religieuse à laquelle ils avaient droit en vertu des traités. « Malgré cette persécution, dit l'abbé Pluquet, les *coptes* se sont soutenus; ils se vantent même d'avoir eu, dans tous ces temps, des martyrs, des confesseurs, des saints, des miracles. »

Les *coptes* vivent encore aujourd'hui en Egypte; seulement, au lieu de 600,000 qu'ils étaient lors de la conquête de l'Egypte par Amrou, ils ne sont plus que 150,000, c'est-à-dire le quatorzième à peu près de la population totale de l'Egypte, dont 10,000 habitent les quartiers les plus populeux du Caire. Il y a en Egypte environ 5,000 *coptes* catholiques, c'est-à-dire en communion avec l'Eglise romaine. Au Caire, ils ont leurs prêtres particuliers, qui célèbrent les offices en latin; dans le Saïd, ils sont assistés par les missionnaires de la Propagande.

Depuis Dioscore, les chrétiens d'Egypte sont restés opiniâtrément attachés au monophysisme (c'est le nom sous lequel on a désigné la doctrine d'Eutychès, qui consiste à croire qu'il n'y a en Jésus-Christ qu'une seule nature). Pour tout le reste, ils sont complétement d'accord avec les catholiques et les grecs orthodoxes et schismatiques, comme le prouvent leurs livres, leurs confessions de foi et leurs rituels. Ainsi ils croient à la présence réelle dans l'eucharistie; ils reconnaissent le culte des images; ils admettent les prières pour les morts et l'intercession des saints, ce qui, d'après Renaudot, prouverait que, avant le schisme d'Eutychès, l'Eglise avait la même doctrine qu'aujourd'hui, et reculerait au delà du Ve siècle les changements principaux qui se sont accomplis dans le christianisme. Mais on sait que le patriarche Macaire fit une espèce de révolution dans la doctrine et la discipline des *coptes,* et bien des changements dont on nie aujourd'hui la possibilité ont pu être introduits par ce prélat réformateur dans les dogmes mêmes de l'Eglise d'Egypte.

A la tête de l'Eglise *copte* est placé le patriarche d'Alexandrie, qui a conservé ce titre, quoiqu'il réside maintenant au Caire. On le choisit toujours parmi les religieux du monastère de Saint-Macaire ou de celui de Saint-Antoine. Il est désigné par son prédécesseur ou par le sort. Il doit garder la continence. On le regarde comme le successeur de saint Marc. Après lui viennent les évêques, au nombre de douze; c'est le patriarche qui les désigne; il a sur eux une autorité telle, qu'il peut les déposer et les excommunier. Dans les provinces, ils sont chargés de percevoir les revenus de leur patriarche, qui consistent en une dîme affectée à son entretien. Les prêtres ne sont point tenus à vivre dans la continence, et l'on ne peut même parvenir à la prêtrise que si l'on est marié; mais, lorsqu'un *copte* vient à mourir dans le sacerdoce, sa femme ne peut pas se remarier. Le clergé séculier se recrute difficilement, et plus d'une fois on a été obligé de forcer à embrasser le sacerdoce des gens de différents métiers, sachant à peine lire le *copte* et ne le comprenant pas du tout. C'est que les fonctions du prêtre ne sont presque pas rétribuées. Cependant il jouit de la plus grande considération auprès des fidèles, qui se courbent devant lui, lui baisent la main et le prient de la mettre sur leur tête. Le clergé régulier est plus instruit; les moines font des vœux comme les nôtres et mènent une vie très-austère; il en est de même des religieuses. C'est le patriarche qui nomme les chefs des monastères et des couvents, qui sont au nombre de quatre-vingt-dix-sept.

Comme les chrétiens d'Orient, les *coptes* observent quatre carêmes, pendant lesquels ils restent sans manger, sans boire et sans fumer jusqu'à une heure environ. Le premier de ces carêmes commence neuf jours avant le nôtre et finit à Pâques; le second, avant la Noël, est de quarante-trois jours pour le clergé, de vingt-trois jours pour les laïques; le troisième commence après la semaine de la Pentecôte, et dure treize jours; le quatrième, enfin, qui est de quinze jours, est placé avant la fête de l'Assomption. Les *coptes* n'ont point, comme nous, un âge prescrit pour le jeûne.

Ils diffèrent l'administration du baptême jusqu'à quarante jours pour les garçons et à quatre-vingts jours pour les filles. En cas de danger, ils suppléent au baptême par des onctions. Aussitôt après ce sacrement, qu'ils confèrent par trois immersions, ils donnent à l'enfant la confirmation et la communion sous l'espèce du vin. Les hommes communient sous les deux espèces, et donnent aux femmes le pain seulement, du pain levé, humecté de quelques gouttes de vin. Le viatique ne se donne que sous l'espèce du pain, pour la consécration duquel, lorsqu'il s'agit d'un malade, la messe peut être célébrée à toute heure. Ils admettent la confession auriculaire, mais ils n'en usent qu'une ou deux fois l'an. Après le sacrement de pénitence, ils administrent celui de l'extrême-onction, alléguant que saint Jacques, en recommandant ce dernier pour les malades, a voulu parler non-seulement des maladies du corps, mais encore des maladies de l'âme. Ils y ont encore recours pour les indispositions les plus légères. On oint d'huile non-seulement le malade, mais encore les assistants; on fait même des onctions aux morts. Le jour de l'Epiphanie, le prêtre bénit l'eau contenue dans de grands bassins qui se trouvent dans les églises, y plonge les enfants, et le peuple s'y jette après. Sur les bords du Nil, on bénit la rivière même; les fidèles s'y baignent ensuite. Peut-être est-ce cette coutume qui avait fait accuser les Egyptiens d'adorer ce fleuve; du reste, elle a à peu près disparu aujourd'hui. Le divorce est autorisé chez les *coptes,* soit pour cause d'adultère, soit pour cause de longues infirmités ou d'incompatibilité d'humeur; c'est le patriarche ou l'évêque qui l'accorde. En cas de refus de ces prélats, on a recours au cadi; celui-ci prononce la dissolution et autorise un second mariage, qui est à peu près ce qu'on appelle chez nous le mariage civil, et qu'ils nomment *mariage de justice.* Comme les anciens Egyptiens, ils pratiquent la circoncision, qui est indiquée dans leurs rituels comme un acte religieux. Ils s'abstiennent de la chair et du sang des animaux suffoqués.

« Les *Coptes,* dit le *Dictionnaire de la conversation,* sont petits de taille; ils ont les yeux noirs, les cheveux assez généralement crépus, et offrent encore d'autres traits de ressemblance avec les anciens Egyptiens. Leur costume ressemble beaucoup à celui des musulmans; toutefois, ils diffèrent de cette partie de la population actuelle de l'Egypte par la couleur de leur turban qui est presque toujours noir. En général, le *Copte* est taciturne; son air est sombre et mélancolique. Il est rampant et souple, quand il est dominé; arrogant, quand l'emploi qu'il occupe lui donne quelque considération. Il fait durement peser son ascendant sur ses subalternes; ses chefs, ses égaux sont en butte à sa jalousie haineuse. Dans toutes les classes, la dissimulation est le caractère distinctif des *Coptes.* Ce défaut d'ailleurs est le résultat de l'asservissement où est plongée cette race. Depuis un temps immémorial, les *Coptes* se distinguent par une grande habileté dans tout ce qui est affaire de comptabilité; aussi est-ce aujourd'hui encore presque exclusivement parmi eux que le gouvernement choisit ses comptables. Il en est résulté pour eux une influence considérable, à laquelle Méhémet-Ali lui-même a maintes fois inutilement voulu se soustraire. »

L'auteur de l'article que nous venons de citer semble faire des *Coptes* les descendants des anciens Egyptiens. C'est, en effet, l'opinion qui a prévalu jusqu'au commencement du XIXe siècle; mais elle a bien changé depuis la publication des ouvrages des savants qui accompagnèrent Bonaparte dans son expédition d'Egypte. Larrey et Caillaud leur retirent le droit exclusif de cette descendance; Champollion jeune va plus loin; après une étude consciencieuse, il déclare ne pouvoir admettre comme descendants directs du peuple des Pharaons que les Kemsous et les Barabras, habitants de la Nubie. « Les *Coptes,* dit cet auteur, sont le résultat d'un mélange confus de toutes les nations qui ont successivement dominé sur l'Egypte. On a tort de vouloir retrouver chez eux les traits principaux de la vieille race égyptienne. » Cette opinion de Champollion est aujourd'hui généralement admise.

— Linguist. Après l'établissement du christianisme parmi les Egyptiens, leur langue fut désignée sous le nom de *copte,* qui, suivant d'habiles philologues, n'est qu'une altération du mot *aigyptios,* mais qui pourrait aussi venir des vieux mots *haka-Ptah,* maison où l'on adore *Ptah,* épithète donnée à l'antique Memphis, d'où le nom arabe de *Qoubthi.* En changeant de nom, l'ancienne langue égyptienne a vu s'enrichir son vocabulaire d'un grand nombre de mots grecs, latins, arabes, qui s'y introduisirent forcément et furent employés concurremment avec des mots égyptiens exprimant les mêmes idées. En même temps, les écritures hiéroglyphique, hiératique et démotique furent abandonnées et remplacées par l'alphabet grec, auquel on ajouta six caractères de l'alphabet démotique égyptien. Ces caractères, dont les équivalents manquaient au grec, correspondent à *ch, kh, hh, gu, dj* et *f.* En adoptant les lettres grecques pour représenter les sons de leur propre langue, les Egyptiens conservèrent à ces lettres la valeur numérique qui leur avait été assignée par les Grecs, tandis que les six consonnes étrangères à l'alphabet grec restèrent sans emploi dans la représentation des nombres. Ce fait seul prouve l'origine purement égyptienne de ces six lettres particulières.

Un des caractères essentiels de la langue *copte,* c'est le monosyllabisme. Toutes les fois qu'un mot *copte* se présente sous une forme polysyllabique, on peut, à première vue, affirmer que ce mot est un dérivé ou un composé, car tous les radicaux primitifs sont des monosyllabes. En général, les radicaux peuvent subir certaines modifications de forme qui entraînent des modifications constantes de sens. Le sens de chaque monosyllabe ou mot primitif est, en effet, changé par l'addition d'autres monosyllabes, signes constants des genres, des nombres, des personnes, des modes et des temps. Ces marques distinctives, qui font successivement passer le radical à l'état de nom commun, de nom abstrait, de nom d'action, d'adjectif privatif, d'adjectif intensif, de participe, de verbe actif, négatif, passif, etc., sont toujours juxtaposées, et les modifications grammaticales ne s'opèrent que fort rarement par le moyen des désinences. Dans les radicaux *coptes,* on rencontre fréquemment des consonnes finales qui ne font pas partie essentielle du radical. Ces consonnes sont désignées sous le nom de lettres paragogiques; telles sont les lettres *r, s* et *f.* Leur présence à la fin des radicaux, dont elles ne font pas partie intégrante, ne peut s'expliquer que par des caprices de prononciation, ou par l'existence de consonnes finales primitives que le temps a fait disparaître dans la prononciation.

Le *copte* se prête avec une admirable facilité à la formation des mots composés, et il joint à cet avantage celui d'une extrême clarté, par suite de sa richesse de formes et de mots déterminatifs. Il comporte trois articles : 1o un article *défini,* qui est *p* pour le masculin; au pluriel, l'article *ne, ni* ou *n* est le même pour les deux genres; 2o un article *indéfini,* qui correspond aux mots *un, une,* est le même pour les deux genres : il s'écrit *ou* au singulier et *han* au pluriel; 3o enfin un article *possessif* qui n'existe dans aucune autre langue. Sa forme est *pa* pour le masculin, *ta* pour le féminin et *na* pour le pluriel des deux genres.

Suivant M. G. Schwartze, savant philologue allemand, le *copte* formerait une famille analogue aux langues sémitiques par sa grammaire et aux langues indo-européennes par ses racines. Cette opinion a été partagée par plusieurs autres philologues, parmi lesquels on cite MM. Bunsen, E. Meier, Paul Bœtticher. M. de Rougé insiste sur les analogies du *copte* avec l'hébreu et s'efforce de démontrer que plus on pénètre dans l'antiquité de la langue égyptienne, plus on y trouve de ressemblance, surtout quant à la syntaxe, avec les langues sémitiques. On compte parmi les contradicteurs MM. Pott, Ewald, Wenrich, en Allemagne ; M. Ernest Renan, en France. Toutefois, M. Renan ne se prononce pas résolûment et sans hésitation. « L'identité des pronoms, dit-il, et surtout de la manière de les traiter dans les deux langues, est assurément un fait étrange. Cette identité s'observe jusque dans les détails qui semblent les plus accessoires : plusieurs irrégularités apparentes du pronom sémitique trouvent même dans la théorie du pronom *copte* une satisfaisante explication. Les analogies des noms de nombre, signalées par Lepsius, ne sont pas moins frappantes. L'agglutination des mots accessoires, l'assimilation des consonnes, le rôle secondaire de la voyelle, son instabilité qui la fait omettre dans l'écriture, sont autant de traits qui rapprochent singulièrement la grammaire égyptienne de la grammaire hébraïque. La conjugaison elle-même n'est pas sans quelques analogies dans les deux langues : le présent *copte,* comme le second temps des langues sémitiques, se forme par l'agglutination du pronom en tête de la racine verbale; les autres temps se forment au moyen d'une composition semblable à celle qu'emploient les langues araméennes. On trouve, en *copte,* l'emploi d'une forme causative analogue à l'*hiphil,* et la voix passive y est marquée, comme dans les langues sémitiques, par une modification de la voyelle du radical. La théorie des particules offre aussi, de part et d'autre, quelques ressemblances; la conjonction *copte,* comme la conjonction arabe, est susceptible de régime. Enfin, une entente analogue de la phrase et une conception presque identique des rapports grammaticaux établissent entre les deux systèmes de langues d'incontestables affinités. » (*Histoire des langues sémitiques.*)

La construction de la phrase *copte* est dans l'ordre logique comme dans la langue française, en tenant compte toutefois des monosyllabes qui établissent le rapport des mots de la proposition entre eux : ainsi le sujet, le verbe et le régime se suivent invariablement, et de telle manière que, pour commettre des contre-sens, il faut ou ignorer la signification des mots, ou torturer la grammaire ; en sorte que, pour posséder le *copte,* il suffit de comprendre les radicaux monosyllabiques primitifs, de savoir distinguer la valeur des particules caractéristiques et de connaître le paradigme des pronoms personnels.

La langue *copte* se divise en trois dialectes : le dialecte thébain, en usage dans la haute Egypte ; c'est celui qui s'est le mieux conservé; le dialecte memphitique, ou *copte* proprement dit, en usage dans la basse Egypte, et enfin le dialecte baschmourique ou du Fayoum, en usage dans le Delta; il n'en reste plus que des débris ; c'est cependant celui qui se rapproche le plus de la langue hiéroglyphique. Dans notre siècle, voué d'une manière toute spéciale à la science, sous quelque forme qu'elle se présente, les avantages que l'on peut retirer de l'étude du *copte* sont incontestables. C'est le seul moyen que l'on ait de pénétrer jusqu'à un certain point quelques parties de l'histoire de l'ancienne Egypte, qui jusqu'ici étaient restées des mystères insondables. Entre la langue *copte* et l'ancienne langue égyptienne, il n'y a guère que la différence de l'alphabet; c'était l'obstacle qui empêchait de déchiffrer ces inscriptions qui couvrent tant d'antiques monuments de l'Egypte; Champollion l'a fait disparaître en nous donnant la clef de l'alphabet hiéroglyphique.

Le *copte* a cessé d'être parlé vers le milieu du XVIIe siècle. Il a fait place à l'arabe vulgaire. Cependant les livres théologiques en usage parmi les chrétiens d'Egypte sont encore écrits en *copte,* mais avec la traduction arabe. Il y a dans les bibliothèques de l'Europe de nombreux manuscrits *coptes,* malheureusement, presque tous ces ouvrages sont sans intérêt; ce ne sont que des traductions assez modernes de la Bible, des traités ascétiques ou liturgiques, des *Vies des Pères du désert,* des grammaires, des dictionnaires, des nomenclatures sur les animaux, sur le ciel, sur l'homme, sur les pays, sur les lieux, etc., de recueils contenant quelques